



FORMATION DES SUPERVISEURS

L'art de savoir faire travailler
en équipe pour être plus
productif et mieux outillé
face aux changements !

Subvention applicable

**Mauricie
Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches
Montérégie**



**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES,
DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE**

FORMATION DES SUPERVISEURS

SUBVENTION APPLICABLE

OBJECTIF

L'activité de perfectionnement aide à développer les habiletés interpersonnelles et les pratiques de gestion du personnel d'encadrement.

- Connaître son rôle
- Savoir communiquer de façon constructive
- Manifester son leadership
- Mobiliser son équipe
- Apprendre à collaborer ensemble
- Résoudre des problèmes en équipe
- Aider à faciliter les changements
- Gérer les conflits, le rendement et la discipline
- Utiliser son temps efficacement

HORAIRE

L'apprentissage dure 28 heures échelonnées sur quatre mois. L'intégration de la matière se fait graduellement par bloc. Chaque séance de formation représente quatre heures par semaine en fonction d'un horaire prédéterminé. Il y a aussi deux séances de *coaching* avec chaque participant (en privé) dans son milieu de travail.

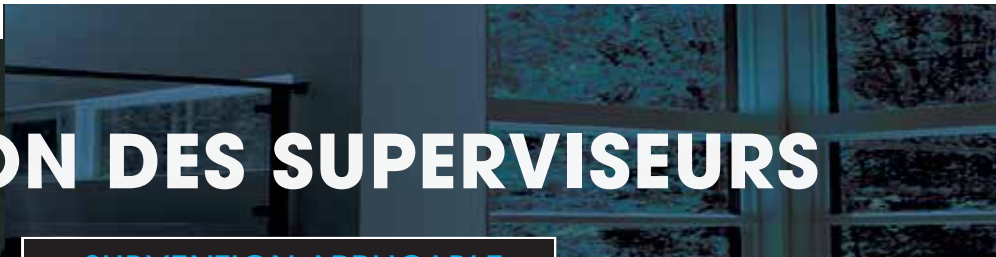
Session	1	4 hres
Session	2	4 hres
Session	3	4 hres
Coaching	1	2 hres – date de votre choix
Session	4	4 hres
Session	5	4 hres
Coaching	2	2 hres – date de votre choix
Session	6	4 hres

RÉGIONS

Mauricie – Centre-du-Québec –
Chaudière-Appalaches – Montérégie

FRAIS D'INSCRIPTION

L'entreprise paie seulement la moitié des frais d'inscription, soit 1250 dollars par participant. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre assume le reste. Encore mieux : il rembourse une partie substantielle du salaire des participants (incluant les avantages sociaux) jusqu'à concurrence de 10 dollars de l'heure par travailleur (par exemple, si le taux horaire maximal admissible s'élève à 20 dollars).



FORMATION DES SUPERVISEURS

SUBVENTION APPLICABLE



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES,
DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE

FICHE D'INSCRIPTION

Organisation _____

Syndiquée Oui Non

Secteur d'activité Portes et fenêtres Meubles Armoires de cuisine

Produits de verre

Autres _____

Participant _____

Titre _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Signature _____ Date _____

Liste des autres participants

Membre de la direction

Nom

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Représentant des travailleurs

Nom

_____	_____
_____	_____
_____	_____

INFORMATION

Responsable

Jocelyne Bellemare
Coordonnatrice à la formation
Comité sectoriel
jbellemare@solutionsrh.net
Tél. : 514.890.1980
Télec. : 514.890.1450

Frais d'inscription
1250 \$

Frais remboursables*
Taux horaire
maximum
de 10 dollars

* Après la formation, vous avez 30 jours pour réclamer du Comité sectoriel le remboursement de 50% des salaires des travailleurs participants jusqu'à concurrence d'un taux horaire de 20 dollars.